

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 octobre 2013

PLFSS 2014 - (N° 1412)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 62

présenté par

M. Paul, rapporteur au nom de la commission des affaires sociales (Assurance maladie)

ARTICLE 7

À la première ligne de la seconde colonne du tableau de l'alinéa 2, après le mot :

« objectif »,

insérer le mot :

« national ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.